



**Le Laboratoire de Recherche en
Gestion, Économie et Sciences Sociales**
Faculté des Sciences Juridiques,
Économiques et Sociales
Université Chouaib Doukkali, El Jadida

&

**L'Équipe de Recherche Société et
Questions du Changement**
Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines
Université Chouaib Doukkali, El Jadida

Organisent un colloque international sous le thème :

**Insertion et inclusion dans le marché du travail
marocain : réalités, enjeux & perspectives**

FSJES, FLSH El Jadida – Maroc

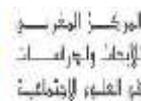
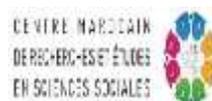
Les 09 & 10 Mai 2023

Partenaires scientifiques



Université Cadi Ayyad, Marrakech

**Association
&
Structures de
recherche**



Université Abdelmalek Saâdi, Tétouan

Revues indexées



APPEL A COMMUNICATION

Argumentaire

Le Laboratoire de Recherche en Gestion, Economie et Sciences Sociales de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques Et Sociales d'El Jadida, en collaboration avec l'Équipe de Recherche Société et Questions du Changement, organiseront les 09 & 10 mai 2023, la 1^{ère} édition du colloque international de l'emploi sous le thème : « Insertion et inclusion au marché du travail marocain : réalités, enjeux & perspectives » au sein de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'El Jadida.

Le choix du thème du colloque se justifie par son importance dans les disciplines économique et sociologique. Il demeure une question centrale pour les sociologues afin de comprendre le rôle du travail, selon les sociétés, dans le statut social et l'intégration sociale¹. A l'inverse, les sociologues s'intéressent à la vulnérabilité sociale et l'exclusion², voire à la « désaffiliation » (Castel, 1995), que suscite plus ou moins fortement l'absence de travail, et aux compensations possibles selon les sociétés.

Pour les économistes, l'insertion³ et l'inclusion⁴ à travers l'emploi occupent une place prépondérante aussi bien du point de vue de l'individu que de celui d'un pays ou d'un territoire. Avoir un emploi, s'il est de qualité, suppose une protection vis-à-vis de la pauvreté et de la vulnérabilité⁵. De manière globale l'emploi participe à la stabilité sociale et au développement économique d'un pays puisque tout revenu se répercute sur la consommation et l'épargne et par conséquent, a un impact sur développement économique. Inversement, toujours pour les économistes, un taux de chômage élevé signifie une sous-utilisation des capacités productives, notamment le capital humain, ce qui prive une économie de la production de biens et de services qui auraient pu être produits dans le cas du plein emploi.

¹ Notion centrale dans la sociologie contemporaine, est apparue avec les travaux de Durkheim dès la fin du 19^e siècle. Il s'agit d'un processus par lequel un individu prend place dans la société à travers son acquisition et son adaptation aux normes sociales.

² Qui serait une forme de mise à l'écart de la société, via un processus d'enfermement des populations déviantes (Foucault, 1984). Cette exclusion rend compte de relations de pouvoir inégales qui interagissent dans quatre dimensions principales - économique, politique, sociale et culturelle - et à différents niveaux, notamment l'individu, le ménage, le groupe, la communauté, le pays et le monde (Popay et al., 2008).

³ Introduite dans la littérature dès les années 1970, cette notion rend compte des difficultés que rencontrent les jeunes, surtout, dans leurs parcours (ou trajectoire) professionnels dans un contexte du chômage. L'analyse des phénomènes d'insertion a notamment permis de mettre en place des politiques actives de l'emploi.

⁴ L'inclusion « consiste à permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi » (Commission européenne, 2020). De ce fait, l'inclusion va au-delà de l'insertion en pensant l'accueil des individus dans un ensemble commun en leur assurant les conditions d'accessibilité aux marchés, aux services et aux espaces.

⁵ L'emploi est même qualifié comme étant « la meilleure assurance contre la pauvreté et la vulnérabilité ». (Kaushik Basu, 2013)

Face à ce thésaurus de connaissances, à ces diverses approches scientifiques de l'emploi, du chômage et de leurs conséquences, les Etats ont mis en place des politiques publiques pour renforcer l'emploi et diminuer le chômage avec une vision élargie aux différentes protections sociales possibles. Dans le cas du Maroc, après la période de l'ajustement structurel (1982- 1992), le pays a commencé à changer ses politiques d'emploi, axées auparavant sur l'insertion des offreurs du travail dans l'administration publique, pour faire du secteur privé un moteur du développement et le principal pourvoyeur d'emploi au Maroc. Dans ce cadre et avec une augmentation importante du chômage surtout auprès des jeunes et des diplômés, les pouvoirs publics ont reconnu officiellement vers le début des années 1990 la gravité du problème du chômage et ont décidé de s'atteler à résorber son stock accumulé. Pour cela, ils ont créé un ensemble d'organismes dédiés au marché de l'emploi, notamment le Conseil national de la jeunesse et de l'avenir (CNJA) et les Centres d'information et d'orientation pour l'emploi (CIOPE) qui ont été remplacés par l'Agence nationale de l'emploi et des compétences (ANAPEC), ont tracé plusieurs stratégies et ont lancé divers programmes de l'emploi.

L'approche bidimensionnelle qui a été adoptée combine le traitement économique qui parie sur la relance ou le soutien de l'activité économique, et le traitement social qui vise à baisser le chômage, ou au moins à atténuer sa gravité et ses effets sur les chômeurs, afin de parvenir à une insertion professionnelle ou sociale. Malgré tous les efforts déployés par les autorités publiques et les autres acteurs d'emploi, le marché du travail au Maroc souffre encore de plusieurs dysfonctionnements.

En 2021⁶, les statistiques du Haut-Commissariat au Plan ont montré une sous-utilisation des ressources humaines et des disparités sur le marché du travail au Maroc. Le taux d'activité national est de 45.3%, avec respectivement 42.3% et 50.9% en milieu urbain et en milieu rural. Le taux d'emploi est de 39.7% et le taux du chômage national est de 12.3% avec une prédominance du chômage de longue durée 72.5% et du chômage des diplômés du supérieur 23.9% et des jeunes avec 31.8% pour la tranche d'âge des 15-24 ans et 19.6% pour celle des 25-34 ans. L'emploi des femmes reste toujours le maillon faible du marché du travail au Maroc. En 2021, le taux d'activité des femmes est de 20.9%, le taux de féminisation de l'emploi de 22.3% et le taux de chômage féminin est de 16.8% (Contre un taux de chômage masculin de 10.9%). Ces chiffres, qui indiquent clairement des dysfonctionnements du marché du travail au Maroc tels que l'exclusion des catégories des jeunes, des diplômés et des femmes, interpellent sur de probables réalités spécifiques aux zones rurales/urbaines et aux différents secteurs de l'économie

⁶ Activité | Site institutionnel du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc (hcp.ma)

(l'industrie, les services, l'agriculture...). Sur un autre plan, et au-delà des efforts déployés par les politiques publiques de l'emploi, la qualité même de l'emploi au Maroc souffre de quelques maux tels que le niveau de la protection sociale ou encore le niveau du respect des droits des travailleurs.

Le colloque se penche sur le thème de l'insertion et l'inclusion à travers plusieurs prismes : la nature des exclusions, des inégalités et précarités du marché du travail et leurs conséquences ; les politiques publiques de l'emploi ; les formes et qualités d'inclusion/intégration observées ; le fonctionnement et la gouvernance du marché du travail ; la protection sociale ; la législation du travail ; l'évolution des structures productives et leurs impact sur la transformation du travail et de l'emploi.

Axes proposés aux participants

Les participants au colloque sont invités à apporter leurs recherches et expériences à cette 1^{ère} édition par rapport aux axes de réflexion suivants :

| Axes | |
|-------------|---|
| 1 | La gouvernance et la réglementation du marché du travail. |
| 2 | Les politiques publiques de/pour l'emploi. |
| 3 | Intermédiation et régulation du marché de l'emploi. |
| 4 | Transformations organisationnelles, pratiques managériales et inclusion au travail. |
| 5 | Capital humain, formation, <i>soft skills</i> , employabilité et emploi : réalités, enseignements et perspectives. |
| 6 | Les inégalités et les discriminations dans l'emploi |
| 7 | Quelles voies d'insertion et d'inclusion des jeunes, des NEET ⁷ , des femmes, des personnes en situation de handicap, des migrants et des anciens détenus. |
| 8 | Protection sociale et emploi : quelle société salariale au Maroc ? |
| 9 | Flexicurité et précarité dans l'emploi. |
| 10 | Crises (sanitaires, économiques, politiques...) et emploi. |
| 11 | Entrepreneuriat comme voie d'inclusion : réalités et perspectives |
| 12 | Les conséquences de l'exclusion sur l'économie, la société et l'individu. |

N.B. : La liste des thèmes n'est pas exhaustive, le comité d'organisation est ouvert à toute autre proposition de communication susceptible d'enrichir la thématique du colloque.

Les travaux portant sur des pays étrangers seront acceptés à condition qu'ils présentent des aspects similaires ou complémentaires à la thématique du colloque. De même, des participants résidents étrangers peuvent intervenir à distance via des liens qui leur seront communiqués ultérieurement.

⁷ NEET signifie Not in Education, Employment or Training est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi, ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

Calendrier de soumission

| | |
|----------------------------|--|
| 01/03/2023 | Date limite de soumission des propositions de communications |
| 10/03/2023 | Notification d'acceptation des communications |
| 15/04/2023 | Date limite de soumission des textes définitifs |
| 02/05/2023 | Diffusion du programme du colloque et des liens URL |
| 09 & 10/05/2023 | Déroulement du colloque |

Soumission des communications

Les propositions de communications et les contributions définitives des auteurs, rédigées en français, en anglais ou en arabe, devront être envoyées, sous format Word ou PDF, aux adresses email suivantes : IIMTM2023@gmail.com et aminaessaber2@gmail.com

De plus, les intervenants sont priés de remplir une fiche de renseignement comportant leur nom, prénom, statut (doctorant, professeur ou autre à préciser), coordonnées, affiliation et intitulé de la communication au lien suivant : <https://forms.gle/iRrrGB2jZne72fgd9>

De même, des participants résidants étrangers peuvent intervenir à distance via des liens qui leur seront communiqués ultérieurement.

Participants

Participeront à cette manifestation, organisée par les deux structures de recherche, LARGESS et ERSEQC :

- les enseignants-chercheurs, les politiciens, les professionnels, les praticiens et les experts les plus préoccupés par la thématique du colloque ;
- les doctorants dont les thèmes de recherche de leurs thèses se rapportent à l'un des axes thématiques susmentionnés ;
- les acteurs territoriaux de la gouvernance du marché du travail ainsi que les représentants du monde des affaires et du milieu socio-juridico-économique.

Evaluation et valorisation

- Les intentions de communications seront soumises à une évaluation par le comité scientifique (CS) qui pourra prendre des décisions sous trois formes : acceptation sans modification, acceptation moyennant des modifications (mineures ou majeures) ou refus (rejet). Les communications ne respectant pas les normes de présentation seront renvoyés par le CS du colloque pour remodelage.
- Les contributions pertinentes seront proposées pour publication dans une revue scientifique ou feront l'objet d'une parution dans un ouvrage collectif.
- Les textes de communication acceptés par le CS (seulement pour les auteurs inscrits et présents au colloque) seront publiés dans les actes de ce colloque international.

Déroulement du colloque

- Le colloque international sous le thème : « Insertion et Inclusion dans le marché du travail marocain : réalités, enjeux & perspectives » portera sur deux journées : séance d'ouverture, séance plénière, communications orales dans des sessions et des ateliers parallèles, ateliers doctoraux et séance de clôture.
- Chaque communication durera de 15 à 20 min maximum et le débat se fera à la fin de chaque session.

Actes du colloque et publication

Toutes les communications acceptées et présentées seront publiées dans les actes du colloque. Les contributions pertinentes seront proposées pour publication dans une revue scientifique partenaire ou dans un ouvrage collectif.

Coordonnateurs du Colloque

Amina ESSABER, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, UCD, El Jadida.

Mohammed YAQINE, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, UCD, El Jadida.

Contact

Pour tous renseignements complémentaires concernant ce colloque, veuillez contacter :

- **Pr. Amina ESSABER** : aminaessaber2@gmail.com

- **Pr. Mohammed YAQINE** : medyaqine@yahoo.fr

- **Mme Houda MABTOUL** : houda.mabtoul@gmail.com

Lieu : Faculté de Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'El Jadida.

Adresse : Route nationale n°01, El Haouziya, BP 356, 24000, El Jadida, Maroc

Tél. : (212)/5 23 37 12 38 Fax : (212)/5 23 35 52 42

E-mail : IIMTM2023@gmail.com / aminaessaber2@gmail.com

Site web : www.fsjesj.ucd.ac.ma

Normes de rédaction des communications

La première page

La première page doit contenir le titre de l'article, le nom de l'auteur, sa fonction et ses coordonnées complètes (établissement, université, ville, adresse électronique). Cette première page doit comporter aussi le résumé de l'article en français et en anglais ainsi que les mots-clés.

Pour les contributions en arabe, le résumé en français/anglais.

Le corps du texte

Le texte proprement dit doit commencer en deuxième page, et doit respecter les critères suivants :

- Police Times New Roman ; Caractère 12 ; Interligne 1,5 ;
- Marges 2,5 cm pour chaque côté ;
- Tous les titres (titre de l'article, introduction, premier point, deuxième point..., conclusion, annexes et références bibliographiques) doivent être écrits en Times New Roman, caractère 14, gras ;
- Les sous-titres doivent être écrits en Times New Roman, caractère 12, gras ;
- Les notes de bas de page doivent être numérotées en continu, en interligne simple, times newroman, caractère 9 ;
- Les titres et sources des tableaux, schémas et figures : écrits en minuscule, gras, caractère 11, Times New Roman, italique ;
- Le plan des contributions se décomposera de la manière suivante : Titre de l'article ; 1, 2, 3... ; 1.1, 1.2, 1.3... ; 1.1.1, 1.1.2 ... ; 2.1, 2.2, 2.3,... ; 2.1.1, 2.1.2, etc.
- Le document (texte, tableaux, figures, annexes et références bibliographiques) fera 14 pages maximum.

Bibliographie

Dans le texte, les références bibliographiques apparaîtront entre parenthèses avec le nom de l'auteur, la date de parution du document, ainsi que la page de référence (Nom, 2014, p. 142). A la fin du texte, les références bibliographiques doivent se présenter par ordre alphabétique des noms d'auteurs en suivant les normes suivantes :

Ouvrage

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Maison d'édition, Lieu d'Édition [Cohendet P., Creplet F. (2005). *La gestion des connaissances*. Editions Economica, Paris].

Chapitre dans un ouvrage collectif

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). « Titre du chapitre », in : Nom du directeur de l'ouvrage, Initiale du prénom. *Titre de l'ouvrage collectif*. Maison d'édition, Lieu d'Édition, page de début-page de la fin du chapitre.

Article

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). « Titre de l'article ». *Nom de la Revue*, Volume, Numéro, page de début-page de fin de l'article.

Thèse

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). « Titre de la thèse ». Thèse de Doctorat en..., Faculté ou établissement, Université, Lieu.

Document électronique

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). « Titre du document ». [en ligne], In : *lien complet du document*.